

# **BLEECKER**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025**

**Paris, le 18 décembre 2025, à 18h45 (heure de Paris)**

Le **document d'enregistrement universel** relatif à l'exercice clos le 31 août 2025 comprenant le **rappor tfinancier** a été déposé ce jour auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce document en version française est disponible dans les conditions réglementaires. Il peut être consulté dans l'espace Informations Réglementées du site Internet de la société ([www.bleecker.fr](http://www.bleecker.fr)) ainsi que sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Le document d'enregistrement universel intègre notamment :

- le rapport financier annuel sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2025;
- le rapport du Conseil de surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise établi en application de l'article L.225-68 du Code de commerce ;
- les informations relatives aux montants des honoraires des Commissaires aux Comptes.

Compartiment B d'Euronext Paris, marché du Groupe NYSE Euronext – ISIN FR0000062150